



Ville de Lausanne
**Direction des sports, de
l'intégration et de la
protection de la population**
M. Marc Vuilleumier, Conseiller municipal
CP 5354
1002 Lausanne

SSB/dfp

Lausanne, le 26 septembre 2013

Tarif municipal ports et rives du lac

Monsieur le Conseiller municipal,

Votre courrier concernant les taxes pour les infrastructures portuaires et vos justifications nous est bien parvenu.

Permettez-nous d'être surpris par autant de contre-vérités. Les explications de la municipalité ne nous suffisent pas et il nous semble que vous prenez le citoyen contribuable un peu trop à la légère.

Cela fait plus de quarante années que le port de Vidy comme il est aujourd'hui, est en service. Nous sommes vos locataires depuis tout ce temps et comme tous locataires nous avons droit à des rénovations. La dernière augmentation, justifiée par Mme D. Cohen-Dumani étant justement pour payer ces rénovations.

Votre agrandissement du port de Vidy ne devrait pas être supporté par vos fidèles locataires car eux n'ont bénéficié d'aucun privilège concernant les places d'amarrages et ont souvent dû renoncer à changer d'embarcation, faute de place. Nous osons espérer que vous avez agrandi le port avec les recettes engrangées.

En ce qui concerne les portes de sécurité devant les estacades, on nous a affirmé que le service concerné par les travaux avait reçu une enveloppe d'un montant qui avait été alloué initialement à d'autres travaux mais qui n'avait pas été utilisé. Vérité ou mensonge?

Après l'agrandissement du port de Vidy, vous avez également construit de nouveaux sanitaires à l'opposé des places visiteurs du port. Cela était nécessaire car l'aire de Vidy est devenue, au court de ces dernières années, un pôle d'attractions pour toutes sortes de manifestations, qu'elles soient locales, nationales et internationales. Celles-ci drainent une quantité impressionnante de visiteurs sur le site de Vidy, et les sanitaires supplémentaires étaient vraiment nécessaires. Nous sommes finalement au vingt et unième siècle et on ne fait plus vraiment ses besoins derrière un arbre. Alors, pourquoi fermez-vous les sanitaires situés près des places visiteurs du port et près des hangars de travail des bateliers? Ces toilettes, rénovées il y a quelques années et toujours opérationnelles convenaient à tous, y compris aux handicapés, aux promeneurs et aussi aux pique-niqueurs de la colline du petit train. Des sanitaires aux endroits où il y a tellement de monde ne sont vraiment pas un luxe en 2013!

Voyez-vous, le citoyen contribuable de cette ville a de plus en plus l'impression d'être le dindon. Des erreurs grossières ont été commises, de l'argent hier mal dépensé et aujourd'hui de l'argent mal distribué, alors arrêtez de pénaliser ceux qui vous donnent encore un peu d'argent.

En conclusion, nous aimerions être respectés en tant que contribuables et locataires, nous aimerions aussi que vous assuriez l'ordre, la propreté et la sécurité dans l'aire de Vidy par respect pour vos contribuables-électeurs.

Merci d'avoir pris le temps de nous lire.

Veuillez recevoir, Monsieur le Conseiller municipal, nos sincères salutations.

Amicale des pêcheurs de Vidy
Membres et comité

Suzanne STREHL-ZBINDEN, Présidente